



Mercredi 11 mai 2011
**Conférence annuelle de l'Observatoire
de Sécurité de l'Horlogerie-Bijouterie**

Dossier de presse



Contact Presse

Union Française BJOP : Jean-Baptiste DONNET - Responsable développement
Mail : j.donnet@bjop.fr

BOCI : Matthieu ROSY - Secrétaire général
Mail : matthieu.rosy@boci.org

Fédération de l'Horlogerie : Aurélien Debeyer - Secrétaire général
Mail : a.debeyer@fh.asso.fr

Fédération Nationale HBJO : Carole Grouesy - Déléguée générale
Mail : carole.grouesy@fedehbjo.com

Syndicat Saint Eloi, Union du commerce de l'HBJO et Accessoires : Anaïs Guiraud - Chargée d'Etude Juridique
Mail : aguiraud@saint-eloi.net

Initié en 2001 par l'Union Française de la Bijouterie Joaillerie Orfèvrerie des Pierres et des Perles (UFBJOP), la Fédération Nationale des Horlogers Bijoutiers Joailliers et Orfèvres (HBJO), le syndicat Saint-Eloi, la Fédération de l'Horlogerie, et en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, l'Observatoire de Sûreté est né d'une préoccupation universelle, sur un sujet qui nécessite attention et travail collectif.

Madame Pinet-Cuoq, présidente de l'Observatoire de Sûreté, a formulé deux vœux lors de sa création : le premier est que cet Observatoire soit un cadre de collaboration fructueuse entre tous les acteurs du Métier et les responsables du Ministère de l'Intérieur, et que cette collaboration se poursuive dans la plus grande cohésion, en étendant un lien renforcé avec tous les acteurs de sécurité.

« l'Observatoire de Sûreté est né d'une préoccupation universelle, sur un sujet qui nécessite attention et travail collectif »

Son deuxième vœu s'adressait aux chefs d'entreprises, directeurs de point de vente, responsables de magasin, responsables de sécurité, et tous ceux qui ont en charge la sûreté de leurs collaborateurs : que cet Observatoire soit, par les actions concrètes qu'il met en œuvre et qui vont être développées, le point d'ancrage de leurs initiatives, en unissant les responsables du Métier.

Chaque année, depuis 2001, la Conférence annuelle de l'Observatoire de Sûreté est donc l'occasion de faire un bilan de l'année passée, des démarches entamées et des actions à venir.

L'année 2010 en chiffres

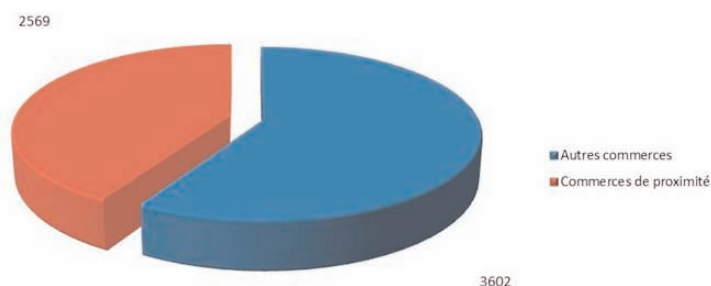
Depuis plusieurs années, les commerces de détail et les ateliers de fabrication en Horlogerie-Bijouterie, Joaillerie et Orfèvrerie (HBJO) sont confrontés à une augmentation inquiétante des vols à main armée, de plus en plus fréquemment empreints de violence.

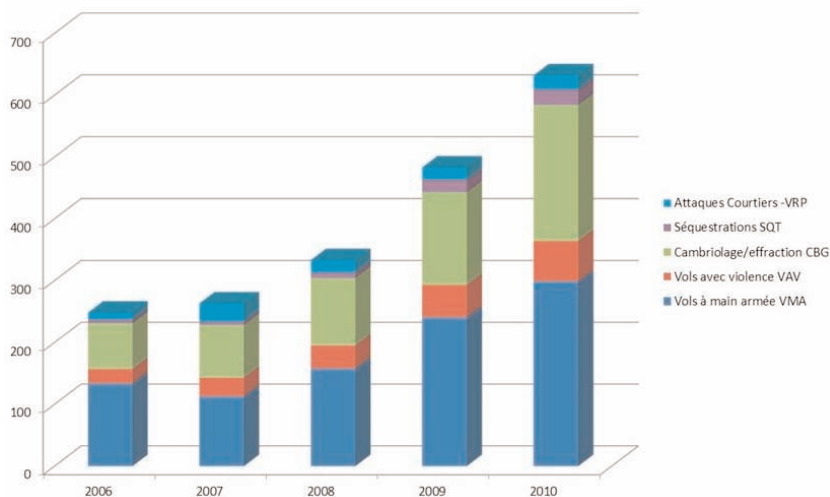
Commerces à forte valeur ajoutée et contenant des valeurs facilement monnayables, comme les bureaux de tabacs, les pharmacies ou encore les casinos qui sont également la cible des malfaiteurs, les commerces HBJO sont l'objet d'une forte augmentation des délits commis par des bandes de petits délinquants. Souvent mal organisés et très nerveux face aux magasins de mieux en mieux protégés, les braqueurs peu expérimentés font aujourd'hui usage d'une violence accrue, menant dans certains cas à des fins tragiques ou fortement traumatisantes, comme dans les cas de saucissonnage.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 25% d'augmentation des attaques à mains armées et des vols avec violence entre 2009 et 2010. Mais la France n'est pas égale devant ce phénomène, puisque certaines régions sont plus touchées, comme la Seine-Saint-Denis, la Seine-et-Marne ou encore les Bouches-du-Rhône qui représentent à elles seules 27% des vols à main armée en 2009.

En 2010, 192 interpellations ont eu lieu et 100 affaires de vol à mains armées ont été résolues, ce qui constitue une réelle augmentation par rapport aux autres années. A titre d'exemple, en 2009, 164 interpellations avaient eu lieu et 82 affaires avaient été résolues (toujours en VMA).

Il convient toutefois d'observer des signaux moins négatifs, même si les chiffres communiqués par les services de police pour les trois premiers mois de l'année 2011 ne





sont guère encourageants (62 braquages à main armée à l'encontre des bijoutiers).

D'une part, les interpellations et le taux de résolution d'affaires liées à la profession ont particulièrement augmentés, permettant l'arrestation de nombreux délinquants, avec leur déferrement et des peines lourdes.

L'année 2011 devrait donner de bons résultats également, car ces derniers mois, les flagrants délits se sont multipliés. Ainsi, le 19 février, ce sont les trois braqueurs d'une bijouterie grenobloise qui sont interpellés. Au mois de mars, pas moins de huit personnes, soupçonnées d'avoir commis plusieurs braquages sur la Corse et sur le continent (Côte d'Azur, région marseillaise) ont été interpellées et arrêtées. Le 16 avril, 4 jeunes, interpellés à Pontault-Combault immédiatement après avoir braquer une bijouterie du centre commercial Val d'Europe, ont été jugés et ont écopé de lourdes peines de prison.

D'autre part, le montant moyen des butins a tendance à baisser, signe d'un changement dans le profil des malfaiteurs et d'une plus forte réactivité des professionnels du secteur HBJO dans la mise en place de systèmes de sécurité. Bien que les sinistres classiques, d'un montant relativement élevé, demeurent, ils sont en régression et sont le fait de malfaiteurs chevronnés. Les braquages plus fréquents et violents sont commis par des malfaiteurs moins aguerris qui se contentent de butins moindres. D'une manière générale, ceux-ci ont pour conséquence des préjudices financiers d'une dizaine de milliers d'euros (en moyenne 50 000 euros, **qui leur rapportent au final entre 5 000 et 10 000 euros lors de la vente**).

La profession tout entière se mobilise pour identifier les causes de ces problèmes de sécurité et souhaite faire entendre ses demandes d'une seule et même voix.

Les fédérations se mobilisent

Devant ce constat chiffré, les fédérations professionnelles se mobilisent aux travers de multiples actions d'information et de collaboration. Initiatives ou réponses aux demandes des professionnels sur le terrain, ces actions menées conjointement avec les services du Ministère de l'Intérieur cherchent à analyser les changements de comportements afin d'endiguer les tendances à la hausse de ces dernières années :

- Depuis 2001, en relation avec la police et la gendarmerie, des statistiques sont tenues sur tous les sinistres et les modes opératoires enregistrés dans la profession et sont ensuite validées par l'Office Centrale de Lutte Contre le Crime Organisé. **Ces travaux d'observation sont aujourd'hui uniques en Europe.**
- Un système d'information des professionnels, sous forme d'alertes et de newsletters de sécurité ou (Le guide de consignes internes de sécurité à destination des VRP ; Le « Livre Blanc » de la sécurité...), permettent d'informer de manière réactive et détaillée les professionnels sur les modes opératoires et ainsi de sensibiliser les équipes de vente.
- Les fédérations, au travers de relations privilégiés avec des experts de sécurité, incitent leurs adhérents au développement des audits de sécurité et de conseil sur les points de vente.
- En collaboration avec les professionnels, des formateurs spécialisés ont développé des programmes de formation spécifiques pour le secteur HBJO, proposant des services d'audit, de surveillance et de bon comportement face aux attaques.
- Le marché des équipements de sécurité propose aujourd'hui une multitude de produits répondant aux techniques de plus en plus évoluées des braqueurs, et de plus en plus faciles à utiliser. Les services de police travaillent au développement, pour une utilisation dans un avenir proche au sein de leurs services, de brouillards artificiels et autres techniques innovantes et efficaces de traçabilité.

En parallèle de ces actions d'information et de sensibilisation, les représentants des fédérations rencontrent régulièrement les services de l'Etat, afin de relayer les demandes des professionnels et d'orienter les forces de l'ordre et les mesures nécessaires. L'objectif principal tant pour les professionnels que pour l'Etat, doit être la mise en place d'un plan national de lutte contre les bandes organisées, principale source des attaques, tant sur le secteur HBJO que sur les différents types de commerce de proximité possédant des valeurs (pharmacie de garde, tabacs,...).

- De nombreuses réunions de travail sont régulièrement tenues avec les divers intervenants au sein du Ministère de l'Intérieur et de la Préfecture de police de Paris. Le 21 Avril 2011, **le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Claude Guéant, accompagné du Préfet de Police de Paris, Monsieur Gaudin, et des différents représentants des forces de l'ordre ont reçus les représentants des fédérations professionnelles**. A l'issue de cette réunion, un plan d'action a été mis en place, concernant les points suivant : recours aux moyens techniques de sécurité, dont la vidéo protection (surveillance, tant en centre-ville qu'en centre commercial) , lutte contre les filières d'écoulement des bijoux volés, contrôle administratif des opérations d'achat d'or et renforcement de la présence policière aux heures et dans les lieux les plus pertinents.
- Toutes les Préfectures en région ont été sensibilisées et organisent des réunions de concertation avec les commerçants exposés aux risques tels qu'ils ont été identifiés.
- En collaboration avec les services de gendarmerie et de police, des visites de sensibilisation à la sécurisation des points de vente entre commerçants du même quartier.

Des objectifs aux moyens illustrés ci-dessus, **l'Observatoire doit donc donner de la cohésion et du sens** : mieux connaître les modes opératoires, c'est augmenter l'intelligence collective, et c'est mieux prévenir ; mettre en place les protections physiques adaptées, c'est retarder l'effraction ou l'agression et donc réduire sa probabilité ; sécuriser les transports, c'est faire baisser le taux de sinistres et donc maîtriser le poste assurances ; mieux former son personnel, c'est aussi élever le niveau de conscience. Pour que tout cela fonctionne, l'Observatoire de Sûreté se place donc comme le relai et le moteur entre professionnels HBJO et professionnels de la sécurité.



Propositions des professionnels

Les fédérations, au travers de l'Observatoire de Sûreté, se proposent de fédérer les professionnels d'autres secteurs touchés, afin de travailler de front sur ces problèmes globaux de délinquance de bande au travers des points suivants :

1 Un renforcement de la coopération avec les forces de l'ordre

Les professionnels HBJO soulignent l'excellente coopération avec les forces de police et de gendarmerie sur les plans national et local. Ils demandent néanmoins que les dispositifs existants tels que les plans de dissuasion mis en place dans les zones sensibles ou les opérations de sécurité à certaines périodes de l'année soient renforcés et généralisés.

1

2 Un cadre juridique et répressif adapté

Ces dernières années, les modes opératoires et le profil des braqueurs ont fortement évolué et atteignent malheureusement un nouveau degré de violence. Le cadre répressif n'a pas suivi cette évolution. Les professionnels HBJO, confrontés au sentiment d'impunité des braqueurs, demandent des sanctions plus dissuasives et une application plus stricte du code pénal.

2

3 Des mesures concertées pour lutter contre les braquages

Les professionnels demandent une collaboration accrue avec les pouvoirs publics permettant une meilleure adéquation des contraintes réglementaires avec leurs objectifs de sécurisation des commerces. Ainsi ils proposent par exemple une facilitation des procédures d'installation de caméras de surveillance, des règles plus souples pour l'aménagement des façades des bâtiments, afin de tenir compte des contraintes sécuritaires, ou encore la mise en place de convention de sûreté avec les gestionnaires de sécurité des centres commerciaux.

3

4 Une lutte contre le recel

L'augmentation du cours des métaux précieux dans un contexte de crise économique entraîne une multiplication des comptoirs de rachat d'or partout en Europe. Les professionnels HBJO, en vue de la lutte contre le recel, demandent la mise en place d'une surveillance stricte du rachat des métaux précieux aux niveaux français et européen, un encadrement des opérations de rachat d'or par le biais de petites annonces ou via Internet ainsi que l'interdiction du rachat d'or itinérant.

4

L'impact de la presse

La presse qu'elle soit nationale ou locale, **joue un rôle essentiel dans la transmission des informations**. Si la plupart des articles sont le fruit d'un travail journalistique sérieux et reposent sur des éléments factuels, les professionnels s'inquiètent toutefois de voir certains faits traités sous l'unique angle émotionnel sans que ne soit pris en compte la sécurité des personnes ou des biens une fois le braquage survenu (indication du lieu de résidence du bijoutier braqué, indication du contenu des coffres forts...). Les professionnels HBJO et leurs organisations professionnelles souhaitent sensibiliser les médias à ces spécificités sécuritaires sectorielles.

L'information est le rôle premier de la presse. Et malheureusement, braqueurs potentiels et malfaiteurs expérimentés peuvent en lisant certains articles, récolter un grand nombre d'informations leur permettant de préparer leur méfaits de façon optimale. La prise en compte des points ci-dessous lors de la rédaction d'un article permettrait de limiter la diffusion d'informations confidentielles qui pourraient mettre en péril la sécurité des professionnels du secteur :

La mise en avant des systèmes de sécurité

Décrire les systèmes de sécurité en place, permet aux braqueurs de se préparer de façon optimale pour accomplir leurs méfaits.

Le montant des butins

Annoncer le montant présumé des butins informe les braqueurs potentiels sur les sommes présentes en magasin et accroît l'attrait des voleurs pour les points de vente HBJO. De plus, les sommes annoncées correspondent généralement au prix de vente des pièces subtilisées. Hors leur prix de recel est largement inférieur, ce qui est très rarement précisé dans les articles sur le sujet.

La localisation précise des magasins attaqués

Un certain nombre de magasins sont braqués de façon régulière. Les photos et l'adresse précise des magasins ou encore la localisation du domicile du dirigeant ayant subi des attaques offrent donc aux malfaiteurs des cibles de choix.

L'heure des attaques

La plupart des attaques se passent aux heures d'ouverture et de fermeture ou encore à la pause déjeuner. Ces données sensibles sont souvent mises en avant et donne une information complémentaire au braqueur débutant sur la façon d'agir.

Arrestations et condamnations

Alors que les braquages font la Une, les poursuites de l'enquête, qui mènent régulièrement à la résolution des affaires, sont beaucoup moins médiatisées. Au risque de diffuser au grand public l'impression erronée que les braqueurs agissent en relative impunité... Or les butins, difficiles à écouler, sont très souvent retrouvés par les forces de l'ordre, et les criminels arrêtés condamnés à de lourdes peines.